



GUIDE DU CAMP D'ENTRAÎNEMENT UNIFORME DE LA STRUCTURE JUNIOR AA - SAISON 2017-2018 (Secteur Est et Secteur Ouest)

- Dès les premières séances, les joueurs du secteur seront sur la glace en même temps.

1. Camp d'entraînement 2017-2018

- **Pré-Camp : (19 au 25 août 2017)**

La 1^{ère} semaine du Pré-Camp servira d'évaluation des joueurs Les joueurs nés en 1997-1998 et 1999, ayant évolué la saison précédente au Midget AA, Midget BB et Junior A Ces joueurs devront obligatoirement se présenter au camp Junior AA

Les joueurs seront mélangés dans les groupes. Après 1 semaine, les joueurs à inviter aux camps AA seront sélectionnés. La communication se fera par courriel indiquant que le joueur est soit invité au Camp AA de son secteur ou que le joueur continuera avec son association.

Les gardiens seront insérés dans les groupes mais une séance d'évaluation spécifique pourrait être planifiée.

- **Camp AA : (Date à déterminer)**

Lors de l'ouverture du camp d'entraînement AA, les joueurs provenant du Junior AA, ainsi que les joueurs sélectionnés lors du pré-camp devront obligatoirement se présenter au camp aux dates établies.

- **Sélection des joueurs et entraîneurs (Niveau AA)**

Un comité de sélection sera formé par les entraîneurs et gouverneurs de chacun des secteurs.

- **Ballotage**

Lorsqu'un joueur est retranché d'un secteur, l'information doit être acheminée à l'autre secteur, et si l'entraîneur veut un des joueurs de la liste, ce dernier sera obligé de se présenter au camp de l'autre secteur. Une décision finale devra être prise par le nouveau secteur dans un délai maximal de 72 heures. **Le joueur devra retourner à son secteur d'origine la saison suivante.**

Si un joueur désire changer de secteur, les gouverneurs et les entraîneurs ont l'autorisation de discuter. S'ils prennent une entente, celle-ci devra être soumise aux présidents des secteurs pour approbation avant que l'entente soit finalisée. **Le joueur pourrait évoluer pour 1 an seulement dans son nouveau secteur ou y évoluer pour le reste de sa carrière junior, selon les termes de l'entente.**

Pour les gardiens de but : Suite aux différentes évaluations durant le camp, une liste de gardien sera soumise par les évaluateurs. Les entraîneurs devront choisir parmi la liste.

- **Joueurs qui refusent de jouer AA**

La situation doit être traitée au *cas par cas* et l'application du règlement de Hockey Laval 6.4 demeure prioritaire. Toutefois, après analyse du cas un joueur pourrait être libéré et évoluer dans son association. Les entraîneurs, gouverneurs et Présidents prendront une décision finale.